



PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Conseil Municipal du 10 avril 2025

INTRODUCTION

Conformément à l'article L 2313-1 du CGCT, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'un point de vue comptable, le Budget Primitif (BP) se présente en deux parties :

- Une section de fonctionnement qui retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services, l'excédent de recettes par rapport aux dépenses constituant l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la commune ;
- Une section d'investissement qui présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours qui modifient ou enrichissent le patrimoine de la commune.

Le Compte Administratif (CA) est le bilan de l'exécution du Budget Primitif et en présente le taux de réalisation. Il doit être examiné et présenté au Conseil Municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exécution du budget.

Le budget principal comme son nom l'indique est global et centralise l'ensemble des flux financiers et comptables relatifs aux différentes compétences obligatoires et non obligatoires de la collectivité. Il s'agit notamment des services rendus à la population dans les domaines de l'urbanisme, l'environnement, le logement, la gestion des écoles préélémentaires et élémentaires, l'animation de la vie publique et citoyenne, etc.

I- LES ELEMENTS DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE DE VAUJOURS

1. La section de fonctionnement

a. Les recettes de fonctionnement

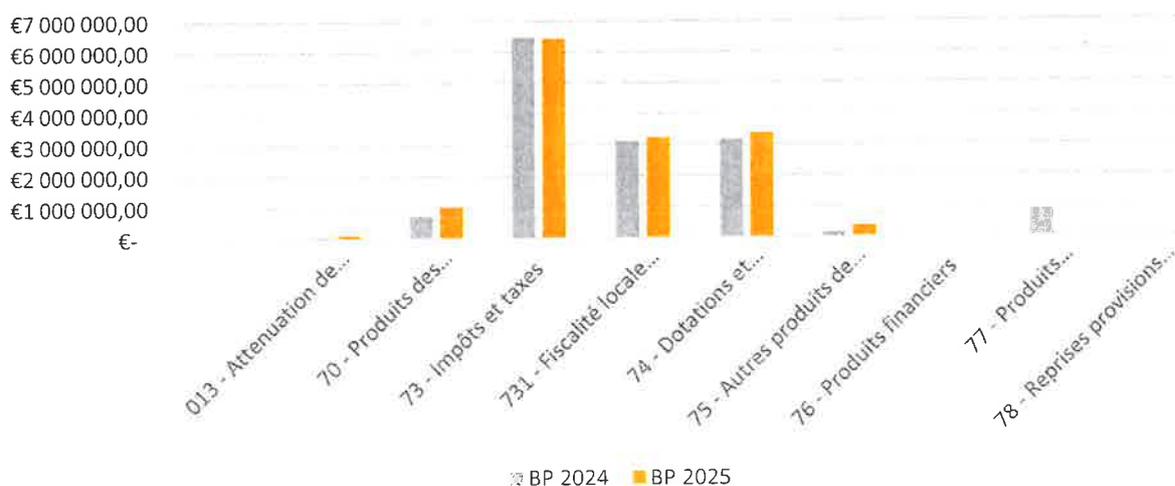
Les recettes réelles de fonctionnement prévisionnelles pour l'exercice 2025 sont de 14 491 387,79 €. Elles ont baissé de 0,5% par rapport à 2024.

Ces recettes se répartissent de la manière suivante :

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (en €)	BP 2024	BP 2025	Evolution BP 2024-2025
013 - Atténuation de charges (Remb. IJ, prime d'assurance, etc.)	56 000,00 €	100 000,00 €	79%
70 - Produits des services, du domaine	731 000,00 €	1 009 968,23 €	38%
73 - Impôts et taxes	6 470 633,00 €	6 431 633,00 €	-1%
731 - Fiscalité locale (TFB, TFNB, THRS)	3 117 973,00 €	3 237 425,00 €	3.6%
74 - Dotations et participations	3 164 394,00 €	3 359 781,56 €	6%
75 - Autres produits de gestion courante	150 000,00 €	352 520,00 €	135%
76 - Produits financiers	50,00 €	60,00 €	20%
77 - Produits exceptionnels (cessions, dons, etc.)	871 000,00 €	- €	-100%
TOTAL	14 561 050,00 €	14 491 387,79 €	-0,5%
Recettes d'ordre	99 329,10 €	3 100,00 €	-97%

La principale source de recettes est le produit des impôts et taxes, même si celle-ci a baissé de 1% par rapport à l'exercice précédent. Ceci est la continuité logique prévue par l'Etat en matière de baisse des dotations en général.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement



La deuxième source de recettes de fonctionnement se trouve dans les dotations et participations reçues. Elles ont augmenté de 26% en un exercice budgétaire. L'augmentation des produits de

services et du domaine est liée au réajustement de certains tarifs et notamment au réajustement des fréquentations de nos services.

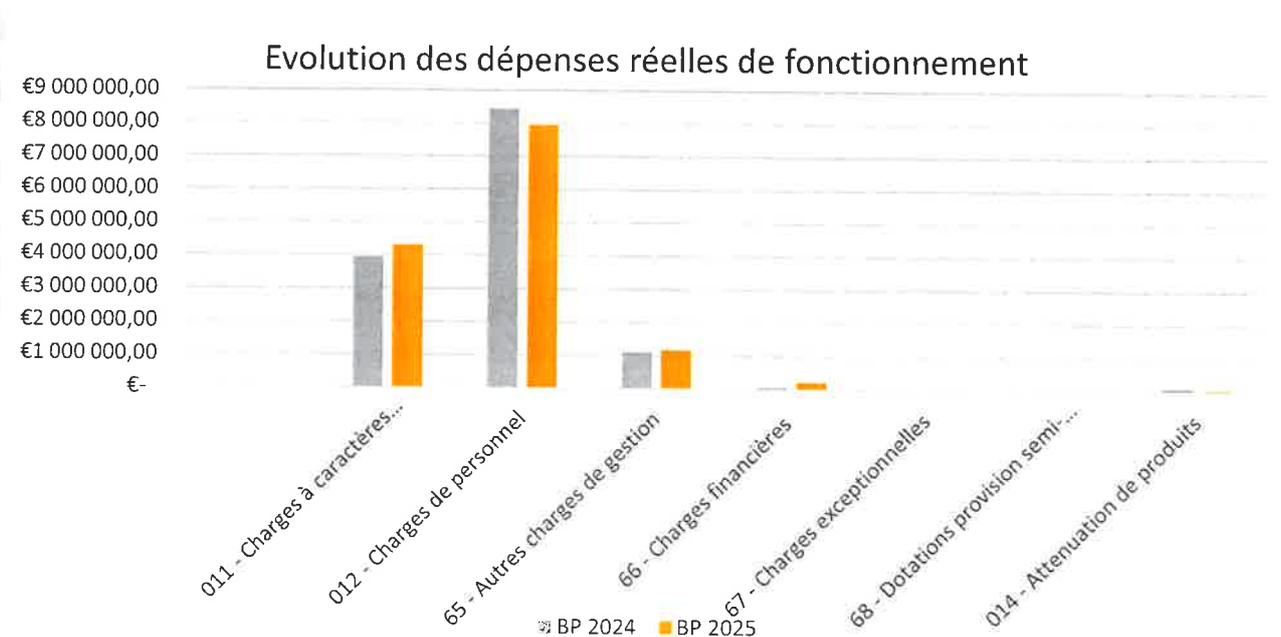
b. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 13 690 425,23 € budgétées en 2025. Elles restent plutôt stables avec une augmentation de 0,2% par rapport à 2024. Ceci démontre la volonté forte de la municipalité de maîtriser les dépenses, compte tenu des besoins de développement des infrastructures de la commune.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (en €)	BP 2024	BP 2025	Evolution BP 2024-2025
011 - Charges à caractères général	3 956 949,00 €	4 301 176,04 €	9%
012 - Charges de personnel	8 435 000,00 €	7 952 666,47 €	-6%
65 - Autres charges de gestion	1 102 023,00 €	1 161 491,72 €	5%
66 - Charges financières	60 000,00 €	212 091,00 €	253%
67 - Charges exceptionnelles	22 000,00 €	15 000,00 €	-32%
014 - Atténuation de produits	90 000,00 €	48 000,00 €	-47%
TOTAL	13 665 972,00 €	13 690 425,23 €	0,2%
Dépenses d'ordre	994 407,10 €	804 062,56 €	-19%

Pour faire face à la reprise de l'activité post COVID-19, la crise Ukrainienne et l'inflation généralisée, les charges à caractère général ont augmenté d'environ 6% en 2023 et de 2% en 2024. Dans ce contexte d'incertitude économique, nous pouvons mettre en exergue la maîtrise des charges à caractères générales.



Dans la continuité de réorganisation des services engagée en 2024, les charges de personnel qui représentent une part importante des dépenses de fonctionnement, baisseront d'environ 6% en 2025.

2. La section d'investissement

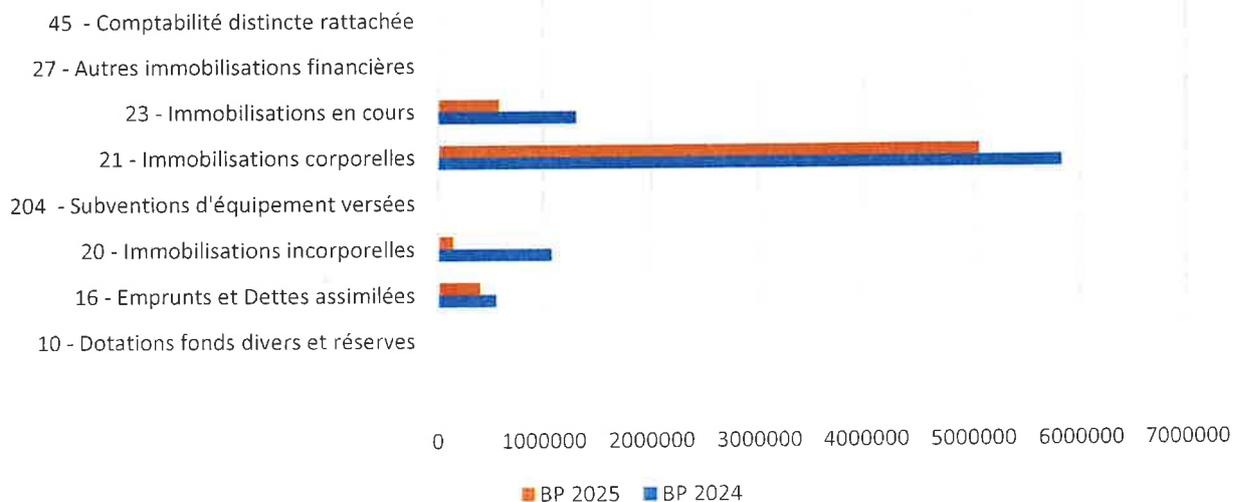
a. Les dépenses d'investissement :

En 2025, la municipalité poursuit les grands projets d'investissement dont la création de terrains multi-raquettes et l'extension-réhabilitation de l'école des Marlières. *Ne sont inscrits au budget 2025, que les sommes réalisables au courant de l'année.*

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (en €)	BP 2024	BP 2025	Evolution BP 2024-2025
10 - Dotations fonds divers et réserves		- €	
16 - Emprunts et Dettes assimilées	550 000,00 €	396 426,00 €	-28%
20 - Immobilisations incorporelles	1 074 233,00 €	141 697,00 €	
204 - Subventions d'équipement versées	- €	- €	
21 - Immobilisations corporelles	5 831 257,52 €	5 059 692,52 €	-13%
23 - Immobilisations en cours	1 305 507,35 €	580 989,00 €	-55%
27 - Autres immobilisations financières	- €	- €	
45 - Comptabilité distincte rattachée	10 000,00 €	- €	
TOTAL	8 770 997,87 €	6 178 804,52 €	-30%
Dépenses d'ordre		3 100,00 €	

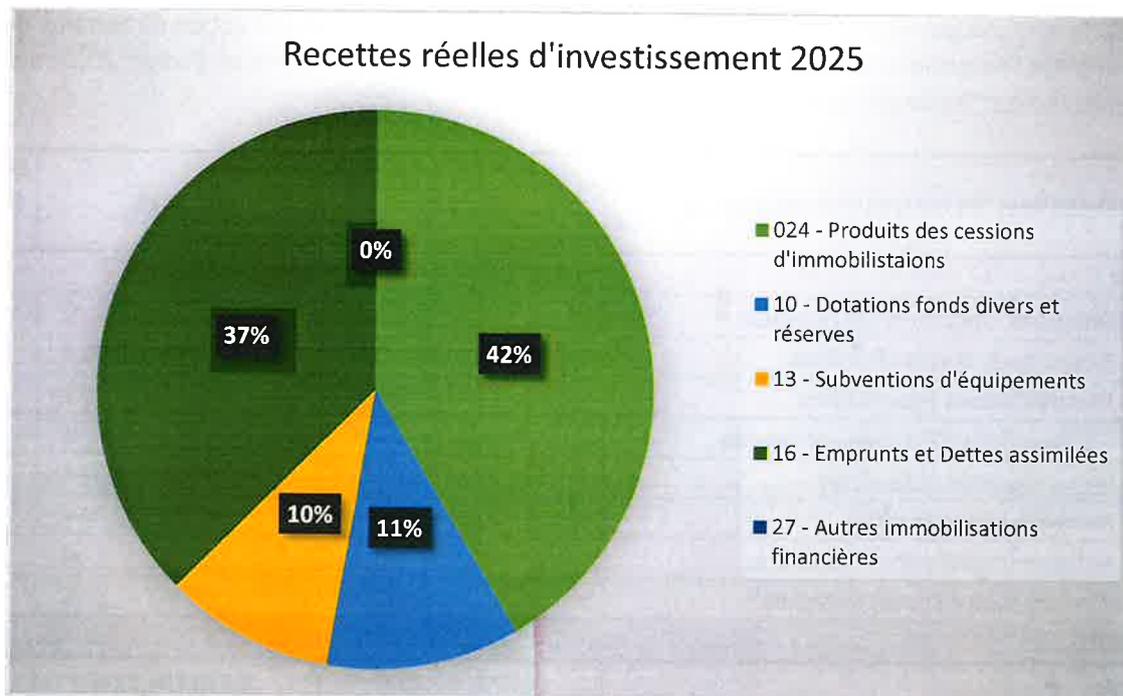
Le bien-vivre et le bien-être des administrés, souhaités par la commune de Vaujours, s'appuient sur ces nouveaux investissements mais également sur l'entretien attentif et régulier du patrimoine communal.

Dépenses réelles d'investissement



b. Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement pour 2025 sont de 5 340 041,96 € répartis tels qu'il suit :



Au 01^{er} janvier 2025, l'encours de la dette de la commune s'élève à 5,82 millions d'euros. Pour soutenir ces investissements, elle a contracté en 2024, un emprunt auprès de la Caisse d'Épargne pour un montant 5,6 millions d'euros. Un nouvel emprunt, à la hauteur de 2 millions d'euros, sera prévu pour financer la poursuite des investissements.

Le budget primitif 2025 est parfaitement équilibré en dépenses et en recettes pour chacune des sections de l'investissement et du fonctionnement.

Budget principal 2025	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Mouvements réels	13 690 425,23€	14 491 387,79€	6 178 804,52€	5 340 041,96€
Mouvements d'ordre	804 062,56€	3 100,00€	3100,0€	841 862,56€
TOTAUX	14 494 487,79€	14 494 487,79€	6 181 904,52€	6 181 904,52€

La ville de Vaujours maintient une volonté forte pour s'adapter aux besoins de sa population, répondant à de nouvelles attentes des Valjoviens, des plus jeunes aux seniors.